



A.G.E INVESTMENTS AND CO

SAS au capital de 1.074.550 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Effectués par

*Mrs Emmanuel LE REBOURG, Alexandre LE REBOURG, Guillaume
LE REBOURG et Mme Emma LE REBOURG*

Rapport du Commissaire Aux Apports

Apports de

**Mrs Emmanuel LE REBOURG, Alexandre LE REBOURG, Guillaume
LE REBOURG et Mme Emma LE REBOURG**

à

SAS A.G.E. INVESTMENTS AND CO

Capital de 1.074.550 euros

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des futurs associés fondateurs de la société A.G.E. INVESTMENTS AND CO, concernant l'apport en nature de parts sociales détenues par Mrs Emmanuel LE REBOURG, Alexandre LE REBOURG, Guillaume LE REBOURG et Mme Emma LE REBOURG dans la société A.G.E. DISTRIB AND CO ; nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'appréciation de la valeur de l'apport en nature.

L'apport a été arrêté dans le projet de traité d'apport signé par les représentants concernés et repris dans le projet de statut de la société bénéficiaire de l'apport. Conformément à l'article L 223-9 du code de commerce, Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission. Ces diligences requièrent la mise en œuvre de travaux destinés à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre.

La relation de l'exécution de notre mission comporte :

- une présentation de l'opération et la description des apports,
- l'exposé de nos diligences,
- notre appréciation de la valeur des apports.

Présentation de l'opération

Monsieur Emmanuel LE REBOURG né le 10 septembre 1968 à MONT SAINT AIGNAN (76), domicilié 201 rue de Pain Blanc – 01750 REPLONGES détient la participation suivante :

- 268.532 parts sociales de la société SARL A.G.E. DISTRIB AND CO, dont le siège social est 735 rue des Combes – 71000 Varennes-Lès-Mâcon, immatriculée au RCS de MACON sous le N° 504 187 675. La société a pour activité l'acquisition et l'exploitation de fonds de commerce ou de filiale de type « Cash and Carry » sous l'enseigne « PROMOCASH » ou tout autre enseigne appartenant au groupe Carrefour. Mr Emmanuel LE REBOURG est propriétaire des parts sociales pour en avoir souscrites à la constitution de la société en date du 3 mai 2008, et pour en avoir reçues au titre d'augmentations de capital en date du 8 novembre 2011 et 29 juin 2012.

Mr Emmanuel LE REBOURG est marié avec Mme Emmanuelle LANGRUME depuis le 3 juillet 1999, sous le régime de la séparation de biens.

Monsieur Alexandre LE REBOURG né le 20 juin 1994 à CAEN (14), domicilié 10 rue Godot de Mauroy – 75009 PARIS détient la participation suivante :

- 35 parts sociales de la société SARL A.G.E. DISTRIB AND CO, dont le siège social est 735 rue des Combes – 71000 Varennes-Lès-Mâcon, immatriculée au RCS de MACON sous le N° 504 187 675. La société a pour activité l'acquisition et l'exploitation de fonds de commerce ou de filiale de type « Cash and Carry » sous l'enseigne « PROMOCASH » ou tout autre enseigne appartenant au groupe Carrefour. Mr Alexandre LE REBOURG est propriétaire des parts sociales pour en avoir souscrites à la constitution de la société en date du 3 mai 2008, et pour en avoir reçues au titre d'augmentations de capital en date du 8 novembre 2011 et 29 juin 2012.

Monsieur Guillaume LE REBOURG né le 10 novembre 1998 à CAEN (14), domicilié 201 rue de Pain Blanc – 01750 REPLONGES détient la participation suivante :

- 35 parts sociales de la société SARL A.G.E. DISTRIB AND CO, dont le siège social est 735 rue des Combes – 71000 Varennes-Lès-Mâcon, immatriculée au RCS de MACON sous le N° 504 187 675. La société a pour activité l'acquisition et l'exploitation de fonds de commerce ou de filiale de type « Cash and Carry » sous l'enseigne « PROMOCASH » ou tout autre enseigne appartenant au groupe Carrefour. Mr Guillaume LE REBOURG est propriétaire des parts sociales pour en avoir souscrites à la constitution de la société en date du 3 mai 2008, et pour en avoir reçues au titre d'augmentations de capital en date du 8 novembre 2011 et 29 juin 2012.

Madame Emma LE REBOURG née le 19 février 2004 à CAEN (14), domiciliée 201 rue de Pain Blanc – 01750 REPLONGES détient la participation suivante :

- 35 parts sociales de la société SARL A.G.E. DISTRIB AND CO, dont le siège social est 735 rue des Combes – 71000 Varennes-Lès-Mâcon, immatriculée au RCS de MACON sous le N° 504 187 675. La société a pour activité l'acquisition et l'exploitation de fonds de commerce ou de filiale de type « Cash and Carry » sous l'enseigne « PROMOCASH » ou tout autre enseigne appartenant au groupe Carrefour. Mme Emma LE REBOURG est propriétaire des parts sociales pour en avoir souscrites à la constitution de la société en date du 3 mai 2008, et pour en avoir reçues au titre d'augmentations de capital en date du 8 novembre 2011 et 29 juin 2012.

Mrs Emmanuel LE REBOURG, Alexandre LE REBOURG, Guillaume LE REBOURG et Mme Emma LE REBOURG envisagent de faire apport des parts sociales mentionnées ci-dessus à la société A.G.E. INVESTMENTS AND CO. Cette opération est envisagée dans le cadre d'une réorganisation des participations au sein d'une société holding.

Nature, évaluation et rémunération des apports

Mrs Emmanuel LE REBOURG, Alexandre LE REBOURG, Guillaume LE REBOURG et Mme Emma LE REBOURG font apport, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, à la **SAS A.G.E. INVESTMENTS AND CO**, sous la condition suspensive et résolutoire de la décision conforme à l'assemblée générale extraordinaire des associés de :

Mr Emmanuel LE REBOURG : 268.532 actions de la société A.G.E. DISTRIB AND CO pour 1.074.130 euros.

Mr Alexandre LE REBOURG : 35 actions de la société A.G.E. DISTRIB AND CO pour 140 euros

Mr Guillaume LE REBOURG : 35 actions de la société A.G.E. DISTRIB AND CO pour 140 euros

Mme Emma LE REBOURG : 35 actions de la société A.G.E. DISTRIB AND CO pour 140 euros.

Soit un apport total de 1.074.550 euros.

Propriété, jouissance et conditions

La société A.G.E. INVESTMENTS AND CO aura la propriété et la jouissance des titres apportés lors de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Mrs Emmanuel LE REBOURG, Alexandre LE REBOURG, Guillaume LE REBOURG et Mme Emma LE REBOURG ont déclaré n'avoir consenti aucun droit au profit de tiers susceptible de limiter la pleine propriété et jouissance des parts sociales apportées à la présente société.

Evaluation des apports

Il a été décidé d'un commun accord entre les parties de valoriser lesdits droits sociaux apportés à la société bénéficiaire, sur la base :

- Pour la société A.G.E. DISTRIB AND CO : du montant des capitaux propres de la société issu du bilan au 31 décembre 2022.

Rémunération des apports

En contrepartie des apports de 1.074.550 euros, il sera attribué à :

Mr Emmanuel LE REBOURG: 107.413 actions de la société A.G.E. INVESTMENTS AND CO de 10 euros chacune, entièrement libérées.

Mr Alexandre LE REBOURG : 14 actions de la société A.G.E. INVESTMENTS AND CO de 10 euros chacune, entièrement libérées.

Mr Guillaume LE REBOURG : 14 actions de la société A.G.E. INVESTMENTS AND CO de 10 euros chacune, entièrement libérées.

Mme Emma LE REBOURG : 14 actions de la société A.G.E. INVESTMENTS AND CO de 10 euros chacune, entièrement libérées.

Soit une augmentation de capital de 107.455 actions de 10 € chacune.

Appréciation du commissaire aux apports

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour :

- Contrôler la valeur des apports,
- M'assurer que des événements intervenus entre le 31 décembre 2022 et la date de l'opération ne sont pas de nature à remettre en cause la valorisation,
- L'existence éventuelle d'avantage particulier.

Vérification de la réalisation des apports

La société A.G.E. INVESTMENTS AND CO aura la propriété et la jouissance des titres apportés à compter de la réalisation définitive de l'opération, et notamment de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés et sous réserve de l'agrément du nouvel associé par les sociétés A.G.E. DISTRIB AND CO.

Contrôle des valeurs attribuées aux apports

Compte tenu des usages pratiqués pour la valorisation de l'apport, des informations données par la direction, la valeur d'apport retenue est raisonnable ; sachant qu'il ne s'est pas révélé d'événements particuliers portés à notre connaissance pouvant remettre en cause cette valorisation.

Nous n'avons pas d'observation sur la valeur retenue pour l'ensemble des éléments apportés.

Conclusion

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que la valeur des apports s'élevant à 1.074.550 euros, n'est pas surévaluée et, qu'en conséquence, il justifie la valeur de la souscription et de la libération du capital de 1.074.550 euros.

Fait à Saint Laurent S/S

Le 27 mars 2023



Commissaire Aux Apports

Représentée par

Emmanuel MEUNIER

Associé